

exalte la guerre et fait des héros de ceux qui meurent dans les combats.

De plus le christianisme lui-même fait des progrès énormes au Japon. Parmi les soldats qui ont combattu en Mandchourie, il y avait de nombreux chrétiens ; et parmi les chefs, on peut citer les généraux Kuroki, Oku et l'amiral Togo.

Le maréchal Oyama n'est pas chrétien, mais sa femme est une des chrétiennes les plus ferventes du pays.

Chaque année, le chiffre des nouveaux chrétiens varie entre 8 et 9,000.

Il est à souhaiter que les missionnaires catholiques soient assez soutenus pour pouvoir faire triompher la vérité à la fois contre l'incrédulité, contre le paganisme et contre le protestantisme qui compte de nombreux adeptes dans ce peuple généreux.

— Toutes les maisons des Pères Conventuels en Orient ont passé au protectorat italien. C'est un fait accompli. Depuis cinq ans le Père provincial avait prié l'ambassade française de Constantinople d'intervenir auprès de la Porte pour obtenir le firman pour une école ; or, il paraît qu'elle n'en a rien fait. Les paroisses dirigées par les Pères Conventuels sont donc protégées par l'Italie. C'est la conséquence logique de l'anticléricalisme qui sévit en France, de l'attitude de son ambassadeur, qui a refusé d'intervenir pour l'érection de l'église de Saint-Antoine, à Péra. L'Italie exulte, la colonie italienne jubile. M. Schiaparelli, secrétaire-général de l'association des missions italiennes, est venu pour régler avec l'ambassade d'Italie et le Père provincial des Conventuels la question de la démolition de l'église de Saint-Antoine et la future construction. Le roi d'Italie a versé à cette association (une sorte de la Propagation de la Foi) la somme de douze millions de francs provenant de l'indemnité chinoise pour les derniers massacres de missionnaires italiens. Une partie de cette somme sera donnée pour l'église de Saint-Antoine. M. le marquis Impériali, ambassadeur d'Italie près de la Sublime Porte, entouré de tout le personnel de l'ambassade et d'un détachement de marins, a pris officiellement possession de l'église paroissiale de Buynkdéré dans le Bosphore ;